

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3988

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Hugué, Imbert, Jacques, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacques), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palaja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3988**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon a été créé en novembre 2003. Cette association poursuit un intérêt économique général, visant à mener toute action de nature à faciliter, à accélérer le développement des aéroports de Lyon (lobbying et rencontres avec les grands opérateurs : Air France, SNCF, easyJet, Emirates, etc.), à améliorer sa fonctionnalité (proposition des chefs d'entreprises utilisateurs) et à assurer sa promotion et sa valorisation.

3 partenaires historiques ont participé à la fondation du Club, confirmant ainsi la volonté d'agir ensemble : la Communauté urbaine de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, ainsi que les aéroports de Lyon.

Le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon compte aujourd'hui 250 entreprises adhérentes.

a) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par la délibération n° 2012-2736 du 13 février 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon pour l'année 2012. Le Club a mené de nombreuses actions visant à développer et améliorer la visibilité des aéroports de Lyon :

- recensement des attentes des entreprises en termes d'offre aérienne et de services : une enquête auprès des entreprises adhérentes a été initiée fin 2012. Les résultats seront connus courant 2013,

- promotion des nouveaux services et lignes aériennes via la réalisation d'une lettre d'information mensuelle, l'organisation de conférences avec les principaux opérateurs des aéroports de Lyon (Emirates, Star Alliance, SNCF, easyJet, etc.). Le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon a notamment fait la promotion de la nouvelle ligne Lyon-Dubaï, lancée en décembre 2012 par la compagnie Emirates,

- lancement d'une campagne de parrainage pour renforcer le réseau et augmenter le nombre de participants. Cette démarche n'a pas permis d'atteindre les objectifs initialement fixés pour passer de 250 à 350 adhérents,

- mobilisation des adhérents autour des activités de l'aéroport : organisation de 4 visites sur site, de 4 conférences thématiques et de 2 événements.

L'année 2012 a été marquée par une croissance atone du trafic aérien pour les aéroports de Lyon (+ 0,2 %), alors que d'autres plateformes françaises ont enregistré de bonnes progressions, qui s'expliquent essentiellement par la stratégie d'Air France (Marseille : + 12,7 %, Nice : + 7,3 %, Toulouse : + 8,2 % et Bordeaux : + 8 %).

b) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2013, la concurrence accrue des autres aéroports régionaux et les réorganisations mises en place dans le modèle d'Air France, principale compagnie opérant à Lyon-Saint Exupéry, renforcent la nécessité d'actions pour le développement de l'aéroport. En parallèle, les stratégies des compagnies low-cost s'orientent vers une stabilisation de la flotte ; ce qui devrait se traduire par une consolidation des bases actuelles et une augmentation de la concurrence entre les plateformes.

La question du positionnement et du développement des aéroports de Lyon est ainsi un des points clefs à traiter, notamment au regard d'une potentielle ouverture du capital des aéroports de Lyon et de la création du statut de Métropole de Lyon.

C'est pourquoi le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon souhaite renforcer son activité en déclinant un nouveau plan d'actions pour l'année 2013 dans l'objectif de peser d'avantage tant sur les choix stratégiques définis par les acteurs institutionnels et les opérateurs que sur la qualité des services attendus par les entreprises utilisatrices.

Le plan d'actions 2013 du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon se structure en 5 axes :

- apporter une connaissance approfondie des attentes des entreprises en termes d'offres aériennes, de services et d'accessibilité,
- intervenir auprès des collectivités pour défendre une politique d'aménagement territoriale cohérente avec les besoins des aéroports de Lyon,
- soutenir le développement de lignes aériennes et de l'activité CargoPort,
- valoriser les actions et élargir le leadership du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon sur l'ensemble du territoire rhônalpin et notamment du Pôle métropolitain,
- recruter de nouveaux adhérents pour asseoir la représentativité du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon.

Pour 2013, le Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon poursuivra en particulier les actions suivantes :

- mobiliser les membres du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon autour de l'aéroport en leur apportant une information stratégique et opérationnelle sur les grands chantiers de Lyon-Saint Exupéry, *via* la mise en place d'échanges renforcés : création de groupes de travail sur les sujets aéroportuaires, rencontres utilisateurs/aéroport une à 2 fois par an, organisation de visites du site, questionnaire une fois par an pour connaître les besoins des entreprises, etc.,
- soutenir le développement des aéroports de Lyon grâce à la promotion de nouveaux services et nouvelles lignes aériennes et le soutien des démarches d'aéroports de Lyon auprès de nouveaux opérateurs potentiels,
- valoriser le bien-fondé du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon *via* des actions de communication (périodicité renforcée des lettres d'information, relations presse renforcées, communication autour de l'avancée des groupes de travail, etc.) et *via* le repositionnement du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon comme interlocuteur proactif sur les problématiques de développement de l'aéroport,
- renforcer le réseau du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon : recherche de nouveaux adhérents à l'aide, notamment, du parrainage par les adhérents du Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon, utiliser les réseaux pour trouver des nouveaux adhérents, etc.

Le budget prévisionnel 2013

Recettes	Montant (en €)
cotisations	35 000,00
subvention Communauté urbaine de Lyon	15 000,00
subventions aéroports de Lyon	20 100,00
subvention Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon	10 000,00
subventions autres CCI	3 000,00
sponsoring divers	8 500,00
autres produits (dont produits financiers)	15 800, 00
Total	107 400,00
Dépenses	Montant (en €)
frais de fonctionnement	7 000,00
frais de personnel	48 000,00
fiscalité/honoraires	4 300,00
promotion carte Privilys	1 100,00
études + restitution + actions presse	19 500,00
prospects + outils de communication + conférence	12 500,00
manifestations	15 000,00
Total	107 400,00

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon dans le cadre de son programme d'actions 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon dans le cadre de son programme d'actions 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Club des entrepreneurs pour les aéroports de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O1588.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.